

Bulletin d'inscription au stage

Nom et prénom du participant :

Age et date de naissance :

Téléphone :

Adresse :

Tél prof : Tél port :

Courriel :

Par quel réseau avez-vous connu l'Atelier de Charenton ? :

Pour l'inscription d'un enfant :

Personne à contacter en cas d'accident :

Nom des parents ou responsable légal :

Observations (santé, allergie, difficultés d'adaptation ou autre) :

.....

.....

J'autorise mon enfant à quitter seul, l'Atelier, à la fin de la séance : Oui Non

Je souscris une inscription pour un stage :

Peinture Modelage

Jours(s) et date(s) de l'activité :

Tranche horaire : Matin Après-midi

Réduction*

5 % : Au second de la fratrie. 10 % : A l'adhérent de l'association

*Pour un stage de 3 jours, minimum. Réductions non cumulables.

REGLEMENT D'UNE INSCRIPTION

La participation au stage :

Je joins un versement d'un **montant de.....**, [à l'ordre de L'Atelier de Charenton.](#)

par chèque en espèces en Chèques-Vacances (frais de dossier : 5 € à régler à l'inscription) par virement

Je choisis :

un versement unique

un versement en deux fois (par chèques, signés, datés du jour d'émission et remis au 26 du mois; à notifier au dos des chèques.)

Modalités d'inscription et de règlement

Téléphonez ou envoyez un SMS au 06 12 61 39 08 ou un courriel à contact@latelierdecharenton.com pour connaître les disponibilités du stage.

Par courrier

Paiement par chèque(s) l'ordre de L'Atelier de Charenton, Chèques-Vacances.

Remplissez votre bulletin d'inscription et envoyez ou déposez votre règlement à :

L'Atelier de Charenton, 33 rue Gabrielle, 94220 Charenton-le-Pont (notre boîte aux lettres est située sur la porte de la vitrine).

Sur place

Paiement en espèces.

Par virement

Renseignements bancaires

Banque : BIC : CMCIFR2A

IBAN : FR76 1027 8060 0600 0203 1110 151

- Intitulez : « Stage »
- Notifiez la date du stage
- Adressez l'avis d'opération à contact@latelierdecharenton.com

NB : votre inscription sera prise en compte à réception de votre règlement. Une confirmation vous sera alors envoyée par courriel ou SMS.

Conditions d'inscription

Procédure d'inscription

Contactez directement Sandrine Sananès pour confirmer votre inscription.

Votre réservation de stage est définitivement confirmée et engage L'Atelier de Charenton qu'à réception du formulaire en ligne et de la totalité du règlement par chèque bancaire, espèces, Chèques-Vacances ou virement bancaire. Une confirmation vous sera alors envoyée par courriel, confirmant que l'inscription a bien été effectuée.

Le règlement de votre stage doit nous parvenir impérativement au plus tard 72 heures avant la date de votre stage. Si cette condition n'est pas respectée, nous nous autorisons à disposer de votre réservation initiale. La participation financière inclut outre l'activité proposée, la fourniture du matériel et du tablier en coton, ainsi qu'une assurance couvrant le temps de présence à l'atelier.

Nos stages sont ouverts lors des vacances scolaires ou ponctuellement, aux enfants et aux adultes ainsi qu'à des stagiaires en formation, dans le but de (re)découvrir la peinture avec notre méthode « Le geste de peindre ». Pour les enfants de moins de 5 ans, l'atelier dure un maximum d'une heure (entrée 15 minutes après le début de l'atelier).

L'Atelier de Charenton est situé dans un local qui a pignon sur rue, au rez-de-chaussée d'un immeuble ancien accessible par un code.

Les portes de l'atelier ouvrent 5 minutes avant le stage.

L'Atelier se compose d'une pièce d'accueil (patères, lave-mains, toilettes) et de l'espace principal dédié à la peinture avec tout le matériel.

Nos couleurs sont garanties sans risque toxicologique et sont conformes à la norme européenne CE EN 71. L'Atelier de Charenton dégage toute responsabilité en cas d'allergies. L'éclairage du lieu reproduit la lumière du soleil.

L'enfant nous est confié le temps du cours. Il entre dans l'espace de peinture de façon autonome, sans accompagnant. A la fin de la séance, l'accompagnant est prié de patienter dans la pièce d'accueil.

L'objectif de notre méthode, c'est de retrouver, au fil des stages, le geste qui fait plaisir plutôt que de reproduire un modèle ou exposer un résultat. L'atelier permet à chacun de vivre un laps de temps dans un groupe composé de participants de tous âges, de toutes origines et de faire l'expérience de relations libérées de compétition, de jugement, d'indiscrétion. L'atelier est fait de règles précises et d'autonomie de création. L'animatrice est la garante du bon déroulement du stage (respect de l'espace collectif, du matériel, fabrication des mélanges, etc.) et accompagne chaque participant à acquérir les techniques appropriées du geste de peindre (dosage de la peinture, tenue du pinceau, placement du corps, etc.). Sandrine Sananès anime la majorité des stages. Si nécessaire, Sandrine Sananès fait intervenir un membre de son équipe. Cette personne est formée et compétente pour gérer le cadre d'un groupe d'expression. Les tableaux sont conservés à l'atelier durant tout le stage (le parent en informe son enfant). Les tableaux peuvent être laissés à l'atelier ou récupérés en rouleau, la semaine suivant la fin du stage, après les vacances scolaires. Tout tableau non récupéré avant le 1 octobre suivant l'année de l'inscription sera donné aux archives de l'Atelier de Charenton ou pourra être détruit et aucune réclamation ne sera recevable.

Stages d'argile : les travaux ne sont ni cuits, ni emportés.

Conditions d'annulation ou de remboursement

Pour raison de santé, vous êtes remboursé(e) sous forme d'un avoir à condition de nous prévenir par courriel. L'avoir doit être utilisé en réservant un autre stage dans les deux mois suivants l'annulation, sous réserve de disponibilités.

Conditions de report

L'Atelier de Charenton se réserve le droit de reporter ou d'annuler le stage en cas d'un nombre d'inscrits insuffisant ou d'une indisponibilité d'une intervenante. A défaut de pouvoir reporter le stage sur une autre date convenant au participant, le montant du stage sera remboursé

Autorisation

Au cas où nous serions conduits à utiliser des tableaux pour faire connaître notre méthode (pour conférences, événements, édition etc.), nous nous engageons à ne pas révéler l'identité de leurs auteurs, et il est entendu qu'aucun droit ne peut nous être réclamé, par ceux-ci, ni en leur nom. Pour faire connaître nos activités, nous pouvons publier des textes parfois illustrés et réaliser des vidéos. Ainsi, sauf avis contraire, votre signature concerne aussi ce qui suit : « Il est entendu que j'autorise L'Atelier de Charenton et Sandrine Sananès à reproduire et diffuser, libres de droits, toutes images sur lesquelles mon (mes) enfant(s) figure(nt) sur tout support connu ou inconnu à ce jour ».

Tarifs

Les tarifs sont ceux applicables à la date d'inscription. L'Atelier de Charenton se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. TVA non applicable, article 293 B du CGI.

Mme/Mr.....confirme avoir pris connaissance de ce présent document.

Signature :

Date :